



Travailleur handicapé 1ere catégorie et rtt

Par **cathy1975**, le **23/10/2008** à **16:00**

bonjour, je travaille dans un groupe industriel (cc métallurgie) ou j' ysuis DP ,notre DRH veut nous payer (majoré a 25 %) ou mettre sur un CET (compte épargne temps) les RTT quiont été reprotés dans le courant de l'année. Je sais que si je me les fait payér il y aura une conséquence pour mon AAH de 2009 , par contre je n'arrive pas a avoir de réponse claire au niveau de la sécu pour ma penssion d'invalidité et je n'ais trouvée aucune réponse qu'en au CET qui est en cout de n"gociation avec les représentant syndicaux. j'ais peur de ne pas avoir ete claire dans ce message donc voici un n° de tel 06-80-27-43-43